

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2023



Dans ce numéro :



Edito



Zoom : producteurs



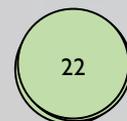
Retour sur les manifestations estivales



Bilan de mi-mandat



Citoyenneté



Pêle-Mêle



Ecole et périscolaire



Cadre de vie



Page de l'opposition

Mémo



Contact :

05 55 08 19 24

07 55 59 27 50

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h15 – 8h50	15h50 – 18h30
Mercredi	7h15 – 8h50	11h40 – 12h45

**Horaires du
secrétariat de mairie**

Lun, mar, jeu, ven :

**8h45-12h00
14h00-18h00**

Mer :

8h45-12h00

Sam :

9h00-12h00

Téléphone mairie

05 55 75 81 01

mail

contact@saintjouvent.com

Site internet

www.saintjouvent.com/

page Facebook :

[www.facebook.com/
StJouvent](http://www.facebook.com/StJouvent)

En cas d'urgence

06 71 25 25 82



Ecole Maternelle : 05 55 75 61 14

Ecole Élémentaire : 05 55 75 62 85

ce.0870367b@ac-limoges.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	9h00* – 12h10	13h30* – 15h50
Mercredi	9h00* – 11h40	-

*accueil 10 min avant.



ALSH 2 Saint-Jouvent :

les mercredis de 11h45 à 19h00

Contact : 05 55 53 68 79 ou 06 42 67 24 76



RAM les petits moussaillons

1, rue Traversière, 87140 Nantiat

Marlène BUREAU :

06 79 78 36 74

ram@elan87.fr

Bulletin municipal septembre 2023

Directrice de la publication : Jany-Claude SOLIS, maire

Réalisation et conception : Christelle DUBLANCHE,

Commission démocratie locale

Impression : G.D.S.

Édité à 850 exemplaires

Distribution : Elus de la Majorité

EDITO



3 ans d'actions au service des Jouventiens

Nous voici à mi-mandat !

Trois années viennent de s'écouler tambour battant, trois années à votre service.

Motivés nous le sommes avec sérieux pour développer notre commune. Depuis 3 ans des multitudes de petites actions, dans tous les domaines, sur le terrain ont été menées. Cela implique un très fort investissement des élus de façon continue, sans relâche.

Ce dévouement, nous l'avons voulu et c'est avec fierté que nous nous mobilisons pour améliorer votre cadre de vie. Avec des finances saines car nous avons la responsabilité d'agir en bons comptes, garants des deniers publics.

Faire un bilan et recueillir le cas échéant votre soutien est pour nous une source nouvelle de motivation pour poursuivre notre travail.

Nos engagements sont tenus, pour l'essentiel.

Bien sûr, rien n'est parfait et il reste énormément à faire !

Mais Saint-Jouvent évolue, Saint-Jouvent grandit, Saint-Jouvent tient tête !

Grâce à ce document, nous espérons que même les sceptiques verront que des élus peuvent tenir parole, que voter compte, que l'action publique peut avoir un impact important

sur la vie de chacun, sur la qualité des espaces publics, sur la bonne gestion communale, sur la qualité de l'accueil des enfants dans les écoles... bref sur la qualité de vie dans notre commune.

En 2021, 11 enfants de CE2, CM1 et CM2 ont été élus pour 2 ans au premier Conseil municipal des enfants. C'est une façon pour eux de s'impliquer dans la vie de leur commune, de se former en tant que citoyens, d'être plus autonomes. Et nous bénéficions de leur regard d'enfant, de leur liberté de ton et de leurs idées souvent originales. Ils vous dressent le bilan de leur expérience.

Dans ce bulletin, vous trouverez également un retour sur les événements importants de l'été (les 40 ans du marché, le Festival du Buis blues).

Un point sera également consacré à la rentrée scolaire et à l'ALSH et aux TAP. Nos associations ont repris leurs activités en septembre et comptent sur vous. Soyez nombreux à participer à leurs manifestations, inscrivez-vous dans les clubs sportifs, engagez-vous dans leur fonctionnement. Toutes recherches des bénévoles. L'agenda des manifestations vous permettra de réserver les dates jusqu'à la fin de l'année.

Le restaurant 147 a fermé ses portes pendant l'été. Dommage et nous souhaitons bonne

chance aux anciens gérants !

La boulangerie a ouvert ses portes le 18 septembre. Vous seuls pouvez décider de l'avenir de ce commerce alors soyez nombreux à venir y acheter votre pain !

Pour la première fois, nous vous présenterons deux de nos producteurs locaux.

Enfin, nous vous présenterons deux gros projets à venir pour la commune : la réhabilitation des anciens ateliers, l'élaboration d'un nouveau plan local d'urbanisme. Une enquête publique concernant la mise en œuvre d'un parc photovoltaïque sur notre commune est en cours du 13 septembre au 16 octobre 2023. Tous les documents sont disponibles en consultation à la mairie ou sur le site www.haute-vienne.gouv.fr.

Le dossier est volumineux et en faire le résumé est périlleux aussi j'engage tous ceux qui le souhaitent à venir le consulter en mairie. Nous ferons le point sur ce dossier dans un prochain bulletin. Bonne lecture,

Cordialement

Le Maire,

Jany-Claude SOLIS

Bilan de mi-mandat

Actions de notre programme déjà mises en oeuvre

Malgré les crises successives, nous avons réussi à développer notre projet. Beaucoup de nos engagements sont déjà concrétisés, allant même au-delà de notre programme. Notre gestion est responsable. A mi-mandat, nous vous rendons compte de notre premier bilan. Du chemin reste encore à parcourir ensemble. Une commune est en permanente évolution et il faut continuer à être à la fois vigilant sur le quotidien et à se projeter dans l'avenir. Vous pouvez compter sur l'action de toute notre équipe pour que vous soyez encore plus fiers et heureux d'habiter notre commune.

Nous reprenons ci-dessous les projets puis les grands thèmes tels qu'ils figuraient dans notre programme électoral.

Les différentes actions mentionnées ci-dessous ont été financées soit par la commune avec l'aide de l'Etat et du département (*), soit par la communauté de communes ELAN (*), soit encore par Limoges Métropole (*) ou le SEHV (*).

Ce qui a été fait* mais n'était pas inscrit dans notre programme :

- ◆ l'agrandissement du colombarium (22 cases en 2022),
- ◆ la reprise de 22 tombes,
- ◆ l'achat d'un nouveau tracteur plus performant et la revente de l'ancien en 2022,
- ◆ l'isolation du grenier de la mairie et de l'appartement communal,
- ◆ la protection de nos données informatiques.

* financement par la commune aidée de l'ETAT et du département



Le développement de l'accès Internet à haut débit :

- ◆ depuis juin 2022, Le haut débit internet, la fibre optique, a commencé son déploiement sur notre commune. L'achèvement de l'installation est prévu fin 2024 pour tous les villages ;
- ◆ installation en 2023 d'une antenne 4G à Bel Air qui a permis de supprimer des zones blanches sur Fontbesse et Puy-Las-Hautas.

L'isolation acoustique et thermique de l'école* :

- ◆ installation de volets et remplacement de certaines fenêtres en 2021 à l'école élémentaire,
- ◆ réfection complète de la toiture de l'école maternelle en 2022 (les 2 ailes) et 2023 (la toiture).

Une aire de jeux pour les plus petits* : réalisée en 2023, son emplacement et les jeux ont été choisis respectivement par les parents d'élèves et le Conseil municipal des enfants.

Un espace bébé* dans les toilettes de la salle polyvalente,

L'achat d'une **épareuse** en 2022 *

Le drainage* autour du terrain du petit stade.

Ce qui reste à faire dans les 3 ans qui viennent

Inscrit dans notre programme :

- ◆ L'aménagement d'une salle multi-activités :

Ce projet -désormais connu sous le nom de projet de réhabilitation des anciens ateliers- sera l'action phare de 2024. Les travaux vont démarrer en septembre 2023. Un article spécifique y est consacré dans ce bulletin.

- ◆ Un espace pour nos jeunes,

- ◆ La réfection de la rue du stade dans Le Bourg,

- ◆ La mise à disposition d'un local adapté aux règles d'hygiène pour les chasseurs.

Non inscrit mais obligatoire :

- ◆ La mise en place de la base d'adresses locales : en cours de réalisation,

- ◆ La refonte du PLU : démarrage suite à délibération du 29 juin 2023.

Une commune citoyenne et laïque

Renforcer le dialogue et favoriser les échanges avec les Jouventiens : élus référents par village(s)...

Mis en place en 2021, les différentes crises, le manque de salles pour se réunir et la démission de certains élus référents n'ont pas permis un fonctionnement correct. D'ici la fin du mandat, il faudra revisiter cette action.

Répondre à toutes sollicitations (mails, courriers, rendez-vous...) : à améliorer.

Consulter les habitants pour les grandes décisions, organiser des rendez-vous citoyens pour expliquer nos choix ou recueillir les propositions :

- ◆ consultation des parents pour l'emplacement de l'aire de jeux,
- ◆ lancement des petits déjeuners citoyens en 2023.

Partager régulièrement l'information, développer le site Internet et le rendre interactif :

- ◆ déploiement de l'application Panneau Pocket depuis octobre 2020,
- ◆ refonte complète du site Internet en 2021,
- ◆ création d'une page Facebook,
- ◆ édition d'une lettre mensuelle depuis octobre 2020,
- ◆ refonte du bulletin municipal : depuis 2021, trois éditions par an au lieu d'une.

Conserver une situation financière saine de notre commune en maintenant une pression fiscale raisonnable :

En 2022, la situation financière de la commune est convenable :

- ◆ le taux d'épargne brute se situe à 14,3%, contre une moyenne de 14,5% sur les 24 communes d'ELAN,
- ◆ la capacité de désendettement s'établit à 3,5 ans, contre une moyenne de territoire de 4,6 ans,
- ◆ aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2020,
- ◆ maintien de la recherche d'un haut niveau de subventions auprès des partenaires pour nos projets,
- ◆ faible évolution du **taux communal** de la taxe foncière.

Bilan de mi-mandat

Une commune éco-responsable

Mémo :

Actions financées soit par la commune avec l'aide de l'Etat et du département (*), soit par la communauté de communes ELAN (*), soit encore par Limoges Métropole (*) ou le SEHV (*).

Préserver la qualité environnementale de la commune :

- ◆ sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole* :
 - travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable sur le secteur de la Ribière, la rue du Stade et le secteur La Couture en novembre et décembre 2020 (montant 216 000 €) et entre Les Meynieux et Romanet en 2021,
 - extension du réseau d'eau potable rue René Perrot en 2022.
- ◆ sous la maîtrise d'ouvrage du SEHV* : enfouissement des réseaux à Neuvillas en 2020, route de Boisse, route de la Grande Forêt jusqu'au croisement des Rivailles en 2022 et extinction de l'éclairage public (économies d'énergie, protection de la faune nocturne, lutte contre la pollution lumineuse et diminution de l'empreinte carbone).
- ◆ aménagement d'un espace de convivialité extérieurs (bancs, tables de pique-nique) autour du Pont de Boisse en 2021* ,
- ◆ développement de l'arboretum* ,
- ◆ organisation d'une journée eco-citoyenne annuelle * depuis 2021 avec l'aide de l'association du VTT et du SYDED,
- ◆ acquisition de parcelles forestières* .

Sauvegarder notre patrimoine, mettre en valeur nos villages, poursuivre le fleurissement :

- ◆ travaux façade école élémentaire* ,
- ◆ réalisation d'une citerne de récupération des eaux à l'atelier* ,
- ◆ curage cuve du bassin* ,
- ◆ sculpture arbre devant la mairie* ,
- ◆ fleurissement poursuivi chaque année.

Réaliser un diagnostic énergie des bâtiments publics pour identifier des sources d'économie :

diagnostic énergie des écoles, de la mairie, de la cantine et de la garderie réalisé en 2021* .

Organiser un soutien logistique pour des manifestations éco-responsables : reste à faire.

Intégrer le label développement durable dans l'organisation de tous les évènements : reste à faire.

Une commune accueillante pour tous

Créer un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), pour aider les plus démunis, développer les services pour les personnes âgées, réfléchir à une offre de transport à la carte et organiser un repas des aînés :

- ◆ un sondage réalisé auprès de nos aînés a permis de savoir que la majorité d'entre eux préféreraient recevoir un colis. Nous avons donc renoncé à cette idée.
- ◆ la mise en place d'un CCAS s'avère compliquée car cela nécessite la présence d'un médecin et d'une infirmière,
- ◆ la relance d'un Club des Aînés est également compliquée, il est difficile de trouver des bénévoles pour mener à bien cette action.

Rompre l'isolement et cultiver le bien vivre ensemble en favorisant les rencontres entre générations :

- ◆ construction de 4 pavillons seniors par l'ODHAC avec une participation financière de la commune *,
- ◆ ateliers informatiques depuis 2022*.

Réduire la fracture numérique notamment en facilitant les démarches administratives sur Internet :

- ◆ démarches en ligne disponibles sur notre site Internet,
- ◆ PIMM's (Point Information Médiation Multi-Services) présent tous les 15 jours depuis octobre 2020.

Faciliter l'accès aux soins pour tous et mettre en place des défibrillateurs :

- ◆ 3 défibrillateurs en 2021*,
- ◆ 3 centres de vaccinations temporaires pour le COVID en 2021 et 2022.

Soutenir davantage les agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises :

- ◆ augmentation de l'offre au Marché mensuel et instauration de thématiques*,
- ◆ présence de traiteurs (pizza et burgers) en soirées*,
- ◆ présence OC mobile une fois / mois*,
- ◆ ouverture du garage Masson en novembre 2021*,
- ◆ reprise de la boulangerie en septembre 2023*.



Bilan de mi-mandat

Une commune où il fait bon vivre

Mémo :

Actions financées soit par la commune avec l'aide de l'Etat et du département (*), soit par la communauté de communes ELAN (*), soit encore par Li-moges Métropole (*) ou le SEHV (*).

Renforcer la sécurité routière sur notre territoire et lutter contre les incivilités :

- ◆ implantation d'un ralentisseur à l'entrée de la rue de Bel Air*,
- ◆ 12 t d'enrobés pour combler les nids de poule sur nos routes*,
- ◆ obtention du permis piétons pour les CE2*,
- ◆ ateliers de sécurité routière*,
- ◆ goudronnage des routes VC 5, VC 202, VC 220 et VC 226 n 2021*,
- ◆ réfection de la voirie Route de Fougeras, de Romanet à Route de Massac en 2022, de la VC1 depuis le croisement de la route des Maisons jusqu'au Theillol en 2023*.

Maintenir, encourager et développer une offre culturelle et sportive variée sur la commune :

- ◆ nouvelles associations depuis 2021 : CHAMBOUL'TOUT, Relax& moi, En avant Saint Jouvent, Saint Jouv'en Fête,
- ◆ accueil de plusieurs festivals en 2022 et 2023 (Buis Blues Festiz'ac),
- ◆ manifestations culture au grand jour,
- ◆ salon des artistes et cinéma.

Mieux soutenir les associations jouventiennes, leur aménager des salles, leur offrir une réservation gratuite :

- ◆ gratuité une fois /an*,
- ◆ octroi de subventions exceptionnelles en tant que de besoin*,
- ◆ renouvellement des tapis du tatami de la salle de judo*.

Créer des occasions festives de rencontre (nouveaux arrivants, naissance, atteinte de la majorité) :

- ◆ accueil des nouveaux arrivants depuis 2022*,
- ◆ plantation d'un arbre de naissance avec invitation des familles des enfants nés dans l'année depuis 2022*.

Revaloriser les sentiers pédestres et VTT, améliorer leur signalétique :

- ◆ Rebalisage des chemins de randonnée avec l'aide de l'association de randonnée*.

A noter : la compétence d'ELAN concernant l'entretien des chemins est remise en cause et risque d'être transférée au moins pour partie aux communes en 2024.

Une commune mobilisée pour ses jeunes

Soutenir notre école dans tous ses projets éducatifs et lui mettre à disposition des locaux adaptés :

- ◆ Installation de visiophones en avril 2021 aux entrées des écoles*
- ◆ Pose de lavabos dans les préaux*
- ◆ Réfection de la pièce de vie entre les classes de CE1 et CE2 en 2021*
- ◆ Réfection du sol et peintures classe de grande section en 2022*
- ◆ Nombreuses sorties et voyages scolaires financés par la municipalité*

Assurer le bien-être et les moyens de réussite de chaque enfant (école, activités périscolaires, sport, loisirs) :

- ◆ Ouverture des TAP (temps d'activité périscolaires) aux élèves de grande section*
- ◆ Diversification de l'offre TAP*
- ◆ Instauration d'un tarif social à 1 € pour la restauration scolaire*

- ◆ Poursuite du développement du numérique et mise en place de nouveaux tableaux numériques dans chaque classe,

- ◆ Mise en place d'une annexe ALSH dans nos locaux par ELAN depuis janvier 2023*. Restauration assurée par nos agents à partir de septembre 2023*.

Être à l'écoute de nos jeunes, de leurs attentes et de leurs besoins : leur aménager un local, leur proposer la création d'un conseil municipal des jeunes :

- ◆ Conseil Municipal des enfants élus en septembre 2021*.

Démarche Agrilocal87 : reste à faire

Favoriser un éveil à la nature pour les jeunes en faisant participer les anciens :

- ◆ Opération Haie écoliers avec les chasseurs *
- ◆ Implantation de ruches dans l'arboretum*.

L'INFORMATION EN DIRECT DE SAINT-JOUVENT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la police, services médicaux, concours, réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune, grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery.**

2. Ouvrez PanneauPocket, recherchez Saint-Jouvent ou le code postal 87510 et cliquez sur le **coeur à côté de son nom** pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

App Store | Google Play | AppGallery



Bilan de la rentrée

Les effectifs :

144 élèves sont inscrits à l'école primaire de Saint-Jouvent pour l'année 2023/2024. Ils sont répartis sur 6 classes comme suit :

Ecole	Effectifs par niveau	Effectifs par classe	Enseignant(e)
Maternelle : 46 enfants	PS : 14	23 PS/MS	Mme Marie ESTRADE
	MS : 18		
	GS : 14	23 MS/GS	Mme Anne-Soline DEKIMPE
Elémentaire : 98 enfants	CP : 17	17 CP	M. Pierre LEROUX
	CE1 : 20	26 CE1/CE2	Mme Cécile LATOUILLE
	CE2 : 26		
	CM1 : 17	26 CE2/CM1	Mme Sandrine REDON
	CM2 : 18	27 CM1/CM2	M. Edouard LAIZET

ALSH :

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Un accueil de loisirs du mercredi après-midi à Saint Jouvent a été organisé depuis janvier 2023.

Il existait en effet depuis plusieurs mois une liste importante de demandes à l'ALSH « Les Enfants de la Glayeule », centre situé à Cham-

borêt et géré par la communauté de communes ELAN. Des discussions ont été entamées et finalement une annexe de ce centre a été créée dans notre commune pour accueillir les enfants de Nieul et de Saint-Jouvent. Cette création, très attendue par les familles, a augmenté le nombre de places disponibles pour les enfants des communes du secteur.

Soixante enfants encadrés par huit animateurs sont accueillis chaque mercredi à l'annexe de Saint-Jouvent. Une convention a été mise en place pour la mise à disposition des locaux de notre commune (salle polyvalente, dojo, salle de motricité) et depuis septembre, nos employés affectés à la restauration assurent la confection des repas.

Toutefois, l'existence de cette annexe pourrait être remise en cause car la communauté de communes ELAN s'interroge sur la gestion de la compétence « petite enfance ». Une réflexion entre vos élus, l'ALSH de Chamborêt et ELAN est en cours afin d'assurer la pérennité de l'accueil pour la rentrée 2024-2025.

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les TAP reprendront en octobre, certains dans la continuité, d'autres dans la nouveauté. Tout d'abord, voici ci-dessous la liste des activités de l'année 2022-2023 qui reprendront en octobre.

Ateliers d'expression corporelle et artistique :

- ◆ Découverte des arts du cirque,
- ◆ Danse hip-hop, Capoeira,
- ◆ Musique à percussions.

Activités Nature

- ◆ Initiation à l'apiculture,
- ◆ Initiation à la protection de l'Environnement,
- ◆ Randonnée et création d'herbier.



Jeux et sports

- ◆ Jeux de société,
- ◆ Echecs,
- ◆ Boxe toucher,
- ◆ Base-ball 5 et flag,
- ◆ Handball,
- ◆ Yoga,
- ◆ Activités sportives et zumba,
- ◆ Football,
- ◆ Judo,
- ◆ Tir à l'arc,
- ◆ VTT,
- ◆ Initiation à l'équitation.

Activités créatives

- ◆ Moulage / calligraphie,
- ◆ Création de marionnettes,
- ◆ Dessin manga,
- ◆ Graffiti sur papier.



Et voici les nouveautés :

- ◆ Théâtre et expression corporelle,
- ◆ Initiation au skateboard et babyskate,
- ◆ Basket-ball,
- ◆ L'univers d'Harry Potter.

Zoom : nos producteurs

Jean-Marie ROUDIER, apiculteur

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?



Apiculteur de 62 ans, j'ai suivi des cours au Rucher-école de Couzeix. Auparavant, lors de mes études de DESS d'ingénierie du Tourisme et de Master de Sociologie et d'Ethnologie à Tours, je me suis intéressé à l'univers du goût. J'ai fait des formations à l'Institut du Goût à Tours et à Goûts et Couleurs à Limoges. Un jour de printemps 2011, des abeilles ont élu domicile dans une vieille ruche proche de la maison. Les exercices pratiques pouvaient alors commencer.

Depuis quand exercez-vous votre activité sur notre commune et pouvez-vous décrire votre production ?

Le rucher de la Mouline est installé depuis 10 ans sur une ancienne propriété familiale, bénéficiant d'un contrat de gestion forestière écologique soutenu par le WWF. Depuis une centaine d'années, il y a toujours eu une activité apicole sur la ferme. Plus de 40 essences mellifères autochtones apportant aux abeilles nectars et pollens ont été recensées.

Produire des miels de qualité s'avère un travail de longue haleine. Les interactions « Environnement – Abeilles » nécessitent une excellente connaissance, de la nature et du comportement des différentes espèces d'abeilles. Evidemment, la production dépend de la qualité du biotope et des saisons avec leurs floraisons. Garder la saveur des fleurs, du printemps ou de l'été, dans le miel est beaucoup plus technique que cela n'y paraît et c'est mon objectif !

Travaillez-vous seul pour cette production ?

*Je travaille seul avec quelquefois l'aide d'amis. Même si la production du Rucher de La Mouline reste confidentielle avec les marques déposées « **LO MIAU DAU LEMOSIN** », et « **ENVIE D'ESSENTIEL** », elle offre de magnifiques miels : pissenlit, haies sauvages, ronces, chêne, châtaignier et sarrasin. Ils sont maturés et toujours extraits à froid, afin d'obtenir les meilleures textures et les concentrations idéales.*

Où pouvons-nous acheter vos produits ?

Le premier dimanche de chaque mois, au marché de Saint-Jouvent à côté des écoles.

Contact : 06-24-60-80-63 et rucher.mouline@yahoo.fr

Que souhaitez-vous pour votre activité sur les années à venir ?

Maintenant, un de mes souhaits serait d'initier notre jeunesse à l'apiculture, pour des raisons gustatives certes, mais plus que tout environnementales.

Un blog à consulter :

<http://>

ruchermouline.canalblog.com



Hélène et Fabien Mineau, éleveurs caprins



Hélène, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Fabien a toujours été passionné par l'élevage caprin et j'ai adhéré à cette passion. Pendant plusieurs années, nous avons sillonné le sud-ouest de la France pour finalement nous arrêter en Limousin en 1998. C'est en 1999 que nous sommes tombés amoureux de la ferme de la Ribière, même si c'était une exploitation à l'abandon depuis plusieurs années. Après de gros travaux et différents aménagements, dès 1999, nous avons débuté notre production avec 30 chèvres et les premiers fromages ont été commercialisés dans les environs.

Et depuis ?

Nous avons commencé par commercialiser nos fromages essentiellement sur les marchés et les foires locales, puis les restaurants, les GMS et nous avons rapidement travaillé avec des grossistes sur Rungis. C'est pour cela que nous avons fait le choix de l'agrément européen dès notre installation. La création du Figou en 2005 nous a ouvert des portes au niveau national puisque c'était une marque déposée donc unique.

Au fur et à mesure du développement de la production, nous avons fait le choix de préserver et de privilégier notre vie familiale. C'est ce qui a entraîné un changement dans notre système de commercialisation. Nous avons progressivement supprimé les marchés et les livraisons, très exigeants en mouvements et main d'œuvre. Aujourd'hui, il ne reste que le marché de Saint-Junien, le samedi matin, sous les halles, et trois points de livraison sur le secteur Nieul, Nantiat et Bellac. Les autres points de vente sont livrés par transporteurs ou bien les revendeurs viennent s'approvisionner directement à la ferme.



Un premier agrandissement a été réalisé en 2005. Plus tard, nous avons aussi mis en place un séchage en grange afin d'obtenir un foin de meilleure qualité. Nous avons évolué vers un système de production particulier, avec, depuis une dizaine d'années, un fonctionnement en longue lactation et depuis 2 ans, en mono-traite. Enfin, avec le développement de notre activité, le site de la Ribière est devenu trop exigu. En octobre 2022, la fromagerie a alors été transférée à proximité de la route de Romanet dans le but d'améliorer

nos conditions de travail. En plus du Figou, nous produisons une dizaine de fromages, à des stades d'affinage différents pour répondre à tous les palais. Au final, 90% de notre production vont chez les grossistes si bien que nos fromages se trouvent partout en France, mais aussi à l'étranger, ils sont même exportés au Japon !

Vous travaillez seuls pour cette production ? Et où pouvons-nous acheter vos produits ?

Nous avons actuellement 6 salariés sur l'exploitation.

Vous pouvez trouver nos produits directement à la fromagerie ce qui vous permettra d'observer en direct la fabrication des fromages, ou alors aux Halles Saint-Junien le samedi matin, dans des supermarchés des alentours, auprès de certains crémiers. Sinon, vous pouvez en déguster dans certains Foodtrucks ou chez certains restaurateurs.

Que souhaiteriez-vous pour votre activité sur les années à venir ?

Qu'elle continue d'être florissante, de conserver l'authenticité de notre production fermière et que nos fromages continuent de satisfaire les goûts de nos clients.

<https://www.fromagerie-ribiere.fr/>



Citoyenneté

Nous, les élus du premier
Conseil Municipal des Enfants
de Saint-Jouvent.
Septembre 2021/ Septembre
2023
Notre bilan ...



1/ Qu'est-ce que le CME ?

Le Conseil Municipal des Enfants de St Jouvent est un groupe d'enfants âgés de 8 à 12 ans et élu par les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 de l'école de la commune.

Ses rôles sont de servir de porte-parole de tous les enfants du village et de mener des actions pour améliorer et embellir la vie des habitants de St Jouvent. Il se réunit une fois par trimestre, à la mairie en présence de Mme le Maire ou un de ses représentants, Christelle Dublanche et Sandrine Redon.

« Les Conseils municipaux des enfants ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité. » *(Charte de l'Association nationale des conseils municipaux d'enfants)*

2/ Le commencement et la naissance du premier Conseil Municipal des Enfants

Lorsqu'elle a été élue, la nouvelle municipalité de notre village a proposé aux enfants de l'école et habitant Saint-Jouvent, de créer le 1^{er}CME. Elle trouvait intéressant et important que des futurs citoyens donnent leur avis et travaillent pour leur commune, durant un mandat de 2 ans.

14 enfants, avec l'accord de leurs parents, ont décidé de tenter l'aventure.

1^{ère} étape : La Campagne Electorale



Chacun a préparé son discours en expliquant ses idées pour améliorer la commune et ainsi convaincre les électeurs de voter pour lui :

- rendre le village propre et organiser des balades éco responsables,
- créer une piste cyclable ,
- réaliser un parc avec des jeux pour les enfants,
- aider à l'installation de commerces ,
- fabriquer des cabanes à oiseaux,
- créer un stade de rugby ,
- avoir une piscine sur la commune ...



V
O
T
E
R
S
E
O
N

2^{nde} étape : Le vote

Le Vendredi 1^{er} Octobre 2021 a eu lieu le vote, en présence de Mme le Maire, Madame Jany Claude Solis, l'adjoint des affaires scolaires, M. Robert, les enseignants, les élèves électeurs et quelques élèves plus jeunes.

1/ Le vote était secret.

Chaque enfant est entré dans l'isoloir

pour faire son choix et glisser son vote dans une enveloppe .



2/ Puis il a déposé celle-ci dans une urne.



3/ Enfin il a signé le registre.



4/ En fin de matinée a eu lieu le dépouillement réalisé par des élèves du CM2, non candidats.



11 enfants ont été élus :

3 CE2 : Nolan Fernandes, Zoé Tougnaud et Amandine Mattana

4 CM1 : Pierrick Ravel, Jules Degandt, Vincent Thomas et Laïa Gasnier

4 CM2 : Florian Marchadier, Mélanie Mattana, Augustin Blondeau et Timéo Layreloup.



3/ Notre installation dans nos fonctions

Le 9 octobre 2021 a eu lieu la séance plénière, 1^{ère} séance du CME avec les enfants élus, Mme le Maire, Christelle Dublanche, conseillère municipale et Sandrine Redon, encadrante des enfants .

Nous avons visité la mairie, réalisé la photo officielle.

Nous avons surtout découvert les différentes missions qui nous attendaient et élu la maire enfant. Mélanie Mattana est devenue la 1^{ère} maire enfant de la commune de Saint-Jouvent.

Mme le Maire nous a remis une médaille et un pin's à porter lors de nos représentations.



4/ Nos rôles et devoirs de représentation

• Auprès des enfants :

Nous avons été élus par les enfants, ils nous ont fait confiance et donc c'est d'abord pour eux et vis-à-vis d'eux que nous avons mené différentes actions. Nous avons des responsabilités vis-à-vis d'eux et des devoirs d'écoute et de communication. Nous avons servi de lien entre l'école et la municipalité, à notre niveau, pour les actions ou les questions qui nous concernaient.

Ils nous ont rapporté des idées, des envies, des soucis rencontrés. Tout d'abord, nous en avons discuté ensemble, puis avec les adultes nous encadrant afin de répondre au mieux à chacun. Nous avons enfin rapporté les réponses des adultes aux enfants.

Citoyenneté

- **Pour la municipalité :** Elus, nous avons rempli des missions.

Les commémorations

A chaque fois que cela était possible nous avons accompagné madame le Maire ou un de ses représentants lors des commémorations du 11 Novembre et du 08 mai.

Nous avons aussi porté la gerbe de fleurs, nous avons proposé aux personnes présentes l'achat d'autocollants avec un bleuet. Les bénéfices de ces ventes sont pour les familles de soldats morts pour la patrie. Nous avons rendu hommage à tous les combattants et au peuple ukrainien en lisant un poème.

Gagner de l'assurance



Mais surtout, nous avons pris conscience de l'importance de vivre en paix !

Les cérémonies des vœux de Mme le Maire

En janvier 2022, la cérémonie n'a pas eu lieu, en raison de la pandémie. Mais nous avons tenu à présenter nos vœux aux habitants de notre commune. Nous avons alors réalisé une vidéo pour proposer un chant des Enfants d'Inde : « Bonne et heureuse année ». M. Mattana a joint notre vidéo à celle du discours de Mme le Maire sur le site de la mairie.

En janvier 2023, la plupart d'entre nous a accompagné Mme Solis lors de sa cérémonie des vœux à la salle polyvalente. Elle nous a présentés et les gens nous ont applaudis lorsqu'elle nous a remerciés pour ce que l'on faisait. C'était cool !



Gérer un budget
C'est galère !

La soirée des nouveaux arrivants sur la commune

Mme Le Maire a décidé d'inviter tous les ans les nouveaux habitants de notre commune, afin de leur présenter le village et son fonctionnement. Nous avons été conviés à cette soirée. Le discours était un peu long mais intéressant ! Et on a adoré l'apéritif !

Les inaugurations

Nous avons participé à deux inaugurations, celles de nos deux grands projets :

Exprimer nos idées
et accepter qu'elles
ne soient pas choisies.



La sculpture de l'arbre
devant la mairie



L'aire de jeux à
côté du city stade

5/ Nos participations et nos réalisations

Durant ces deux années, nous avons participé à différentes **actions**, en tant qu'acteurs :

La journée éco citoyenne : rendre notre commune le plus propre possible faisait partie de notre programme. C'est pourquoi nous avons accepté de participer à une balade éco citoyenne encadrée par la municipalité, Monsieur Simard et le club de VTT. Vêtus de gants et pinces, les déchets ne nous ont pas fait peur !



Un samedi tous les 2 mois, prépare-toi à te lever à 9h !

L'arboretum : développer cet espace que l'école et M.Laizet ont créé avec l'aide de la municipalité nous tenait à cœur. L'installation de ruches décorées par les CE1 et CM1, la plantation d'arbres, choisis par l'ensemble du CME et pour certains ayant un rôle symbolique, nous ont beaucoup plu. Un grand merci aux employés communaux pour leur aide lors de la découverte de la vie des abeilles et lors de la plantation des arbres.

Tous les ans, un arbre des naissances sera planté lors d'une cérémonie et tous les deux ans un arbre représentera le nouveau CME.

Cette année, un saule pleureur a été choisi pour les naissances et un ginkgo biloba évoquera les élus du premier CME.



Cool les bonbons pendant le CME



Les journées déguisées: à la demande des élèves, et avec l'accord des enseignants, plusieurs journées déguisées ont eu lieu cette année. Vu le succès et la réaction des enfants, RDV est donné l'an prochain !

S'ECOUTER



Nos réalisations :

Nous sommes fiers d'avoir mené deux projets : **l'aire de jeux et la sculpture** de l'ancien chêne devant la mairie. Nous avons dû réfléchir, faire des choix, voter, prendre en compte l'aspect financier mais aussi la sécurité de tous, les lieux et l'état du tronc par exemple. Nous avons surtout compris qu'il faut savoir faire des compromis et être patient. De tels projets sont longs mais il ne faut jamais se décourager. Nous profitons aussi de l'occasion qui nous est donnée pour remercier une nouvelle fois M. Ratinaud, pour son œuvre magnifique.

VOILA ... C'EST FINI !

« **Grandir**, c'est savoir choisir, apprendre à écouter son cœur et son âme, à dessiner son propre parcours. » Merci Mme le Maire de nous avoir permis de grandir un peu plus !

Nous espérons que le prochain CME prendra autant de plaisir que nous à représenter les enfants de Saint-Jouvent et devenir de petits citoyens investis. Nous leur offrons quelques idées : un banc de l'amitié dans l'école élémentaire, la décoration d'un mur de la cour en lien avec les enseignants : « l'école, faisons-la ensemble », la signalisation de l'arboretum et des arbres, et pourquoi pas ... une tyrolienne ?

Lancement de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU)

La commune dispose aujourd'hui d'un PLU approuvé en 2005. Celui-ci a fait par la suite l'objet de plusieurs révisions et de modifications – la dernière en 2012 - pour permettre la mise en œuvre de la politique communale en termes d'aménagement du territoire.

Cependant, ce PLU doit aujourd'hui évoluer pour décliner plus exhaustivement les orientations générales du *Schéma de cohérence territoriale* (SCoT) de l'agglomération de Limoges approuvé le 7 juillet 2021 et exécutoire depuis le **8 septembre 2021** et répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives en vigueur notamment la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement), la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), le Plan air-climat-énergie territorial ou la loi Macron, ainsi que les nouvelles dispositions relatives à la modernisation du contenu du PLU.

Ce sera l'opportunité pour la commune de donner un cadre précis à son développement futur. Les objectifs à poursuivre reposent sur les priorités suivantes :

- préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que les continuités écologiques ;
- préserver le capital environnemental et paysager du territoire ;
- accompagner la croissance démographique à l'horizon 2030 ;
- assurer une urbanisation la plus économe possible en foncier, dans une logique de développement durable en limitant la consommation de l'espace et en luttant contre le mitage ;
- rechercher des formes urbaines adaptées à la structure de la commune, permettant de participer à la densification du tissu urbain existant, conforter la centralité du village ;
- favoriser le développement des déplacements doux, notamment les sentiers piétonniers.

Le 29 juin 2023, le conseil municipal a prescrit la révision générale de son PLU ainsi que les modalités de la concertation pendant toute la durée de la procédure. Cette démarche doit permettre d'associer l'ensemble du public (société civile, associations locales, habitants, représentants de groupes professionnels) en lui permettant de prendre connaissance du projet au fur et à mesure de son avancement, de participer au processus de révision et d'exprimer ses opinions et avis. Un registre spécifique sera mis à disposition du public. Deux réunions publiques seront organisées (dont une sur le projet d'aménagement et de développement durables).

Afin de réussir à mener à bien cette tâche complexe, nous allons organiser une consultation de bureaux d'étude. Une fois le bureau d'étude choisi, nous pourrons commencer à travailler sur la révision du PLU proprement dite. Le lancement de la révision générale du PLU de la commune, la définition des objectifs poursuivis et les modalités de concertation sont détaillés dans la [délibération n°2223- 44](#) en date du 29 juin 2023.



<https://france-cadastre.fr/>

Qu'est-ce que le PLU ?

C'est le document d'urbanisme à l'échelle communale qui exprime les ambitions de la municipalité sur l'aménagement et le cadre de vie. C'est aussi un outil de réglementation qui régit les droits à construire.

Vous trouverez des informations sur les étapes de la procédure sur le site Internet de la mairie.

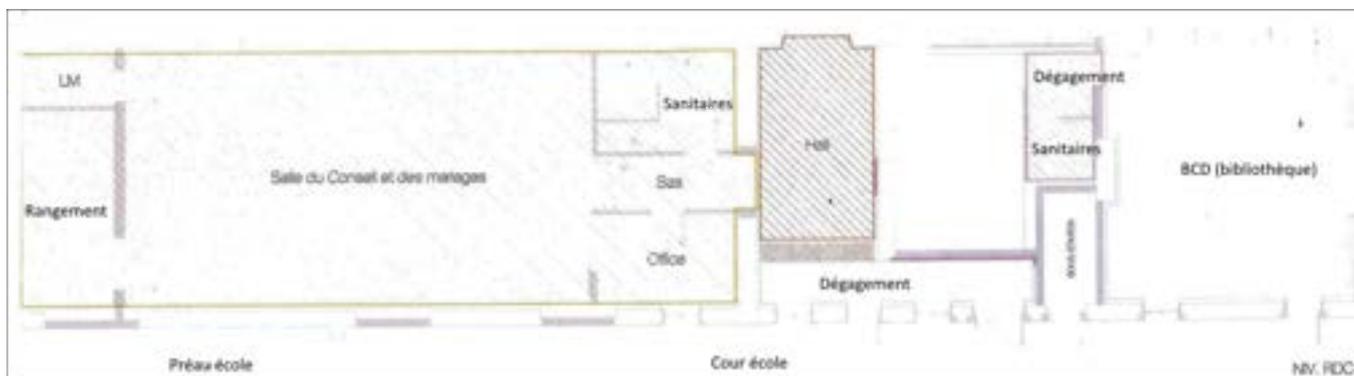
Cette révision fera l'objet d'une large concertation et sera l'occasion pour chaque jouventien/ne de faire connaître ses attentes propres, certes, mais également, ses attentes en matière de développement de l'urbanisme et d'avenir pour la Commune. Nous vous invitons donc tous à suivre l'avancée de cette révision, pour laquelle une page dédiée a été créée sur le site de la Commune, et à participer aux débats lors des réunions publiques. Après l'arrêt du projet, le public sera de nouveau invité à contribuer à la procédure de révision au cours d'une enquête publique.

Nous rappelons qu'une telle procédure est longue (minimum trois ans) et vise à servir les intérêts communs et doit permettre à la Commune d'anticiper son avenir sans qu'il soit nécessairement possible de répondre à chaque particularité.

Réhabilitation des anciens ateliers

Les travaux de réhabilitation des anciens ateliers vont permettre de créer une salle multifonction, accessible à tous avec accès PMR pour la tenue des conseils municipaux et suffisamment grande pour accueillir les familles lors des mariages. Cette salle supplémentaire apportera plus de souplesse quant à la gestion des salles communales mises à disposition pour, par exemple, les réunions des associations.

En outre, un sanitaire sera créé dans les locaux de la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) ainsi qu'une salle d'archivage au 1^{er} étage. Le montant total du projet (travaux, études préalables et frais de maîtrise d'œuvre) s'élève à 623 717 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par Madame Caroline Petit, architecte.



Des aides financières ont été sollicitées auprès de différents partenaires. A ce jour, le montant des subventions déjà acquises s'élève à environ 30 % du montant global, financement partagé entre le Département (au titre des Contrats Territoriaux) et L'État (au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Des dossiers de demande de subventions sont encore en cours d'instruction par les services préfectoraux (Fond Vert et Dotation des Équipements Ruraux).

La mise en place de la protection du chantier est prévue pour la première semaine d'octobre et le désamiantage pour la semaine suivante. Le petit parking de la rue de Bellevue sera mis à disposition des entreprises pour l'installation des cabanes de chantier et le stockage du matériel. La cour de récréation jouxtant le bâtiment sera sécurisée et donc réduite de moitié le temps des travaux. Enfin, temporairement, la BCD sera transférée dans l'ancienne classe du CM1. L'accès aux abords du bâtiment sera fermé de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Retour sur les manifestations estivales

A noter :

Association Relax et Moi

Objet :

Relaxation (respiration, méditation, relâchement musculaire, automassage) et DO IN (pressions, frictions et tapotements des doigts sur l'ensemble du corps qui peuvent être apaisants, relaxants ou encore vitalisants)

Présidente :

Nathalie MORICHON

06 71 08 32 37

contact@relaxetmoi.org

<https://relaxetmoi.org>

Instagram :

asso.relaxetmoi

Nombre adhérents : 28

Public concerné : tout public à partir de 16 ans

Tarifs :

Adhésion annuelle : 10€ (15€ pour les couples ou parent/enfant)

Cotisation annuelle : 100€ (ou 80€ si lycéen / étudiant)

La séance de Do In seule (le dimanche matin) : 5€ (+ adhésion annuelle)

Pratique :

- Relaxation : les jeudis de 18h30 à 19h30 au dojo
- Do In : le 2^{ème} dimanche du mois de 10h à 11h au dojo.

Journée bien-être organisée par Relax & Moi

Le 3 juin, l'association Relax et Moi a organisé une journée consacrée au bien-être. Cette journée, ouverte à tous, s'est déroulée sous le signe du partage et de la convivialité et a permis à 30 personnes de participer à 4 ateliers :



- Auto-réflexologie : Frédérique Gainant, réflexologue à Nantiat, a montré comment la réflexologie plantaire pouvait contribuer à maintenir un bon équilibre général.

- Points Knap : Betty, énergéticienne « A Corps et Ames » à Landouge, a fait faire un enchaînement de massages de points musculaires afin de dénouer des tensions.



- Yoga : Mélanie Bergeron, professeure de yoga, a partagé avec nous sa compréhension du yoga, son chemin intérieur. Un temps de repos mental, durant lequel le corps a pu se retrouver.

- Relaxation sonore : Laure, spécialiste bien-être « Le Bonheur en Soi » à Saint Junien, nous a offert un moment de détente profonde au son de ses bols tibétains.



Merci à ces 4 professionnelles pour la qualité de leur intervention, ainsi qu'aux participants pour leur confiance et leur bonne humeur. Merci également à la municipalité pour la mise à disposition du dojo et de la salle polyvalente.



Soirée du Buis Blues festival sur le pré du Poirier

Le Buis Blues festival a fait étape à Saint-Jouvent le 17 août dernier. Un public constitué d'habitants de la commune, pour lesquels l'entrée était gratuite, et d'habités, venus des communes alentours ou de bien plus loin, est venu écouter les deux concerts, l'un de Van Tastik, artiste solo, et l'autre de Vanja Sky et son groupe. Les associations de Saint-Jouvent étaient présentes pour assurer la restauration et gérer les entrées. Tout était réuni pour un beau moment de musique et de convivialité (cf photo couverture).

Le marché a fêté ses 40 bougies

Dimanche 2 juillet 2023, le marché a fêté ses 40 ans. Un grand nombre de commerçants et artisans anciens ou nouveaux étaient présents pour l'occasion. Nous avons félicité M. et Mme SERGENTON, vigneron dans le Bergeracois, pour leurs 40 ans de fidélité et également d'autres commerçants qui proposent leurs marchandises depuis de nombreuses années, plus de 30 ans pour certains.

La municipalité avait mandaté M. BRUN pour animer cet événement.

Le public est venu nombreux et a pu profiter d'un marché gourmand qui s'est terminé vers 20h00.

Une tombola a été mise en place par la municipalité grâce la générosité des commerçants du marché et aussi de nombreux donateurs. Cette tombola dont le premier lot était un panier gar-

ni, a eu un grand succès et les bénéfices ont été partagés entre les 8 associations présentes. Nous les remercions tout particulièrement pour leur implication.

Nous remercions également toutes les personnes présentes qui ont fait le succès de ce marché.



22^{ème} salon des artistes

Le salon des artistes s'est tenu du 23 septembre au 1^{er} octobre et avait pour invitée d'honneur Ode Barrère-Monneraux, aquarelliste. De nombreux autres artistes étaient présents, de Saint-Jouvent, de communes voisines ou départements limitrophes. Les enfants de l'école ont également présenté leurs travaux réalisés soit en classe soit lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). De nombreuses techniques étaient représentées : aquarelle, pastel, encre, sculpture, et bien d'autres encore. Au final, une belle édition de ce salon qui a ravi un large public, petits et grands.



PÊLE-MÊLE

Secrétariat de mairie

Ingrid ayant souhaité rejoindre la mairie de Couzeix, Doriane a pris le relais depuis début septembre.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



La boulangerie est ouverte !

Le fournil de Saint-Jouvent est ouvert depuis le 18 septembre. Le taux de survie d'un commerce de détail est de 60 % après 5 ans au niveau national. Vous avez été nombreux à regretter la fermeture de la boulangerie mais vous seuls pouvez décider de l'avenir de ce commerce en étant nombreux à venir y acheter votre pain. Ceux qui l'ont goûté, l'ont trouvé excellent et notre nouveau boulanger est très souriant. Vous pourrez également y trouver de l'épicerie et goûter la gastronomie méditerranéenne grâce aux produits traiteur préparés par son épouse. **Bienvenue à la famille CHAABANNE !**

Horaires d'ouverture :

Lu/Ma/Je/Ve : de 6h30 à 13h00 et de 15h45 à 19h30

Recensement INSEE

Le recensement de la population de notre commune se fera du **18/01/24 au 17/02/24**. Chaque foyer sera donc sollicité pour répondre à un certain nombre de questions qui sont ensuite traitées par l'INSEE. Ce travail permet non seulement de connaître le nombre d'habitants de chaque commune, et plus globalement la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee* fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc...

*<https://www.insee.fr/>



Concours de fleurissement

Le climat et les restrictions sur l'utilisation de l'eau dans notre région ont impacté les jardiniers amateurs. Seules deux personnes se sont inscrites au concours de fleurissement cette année. La première place revient à M. MURAT et la seconde à Mme LEBLANC.

PIMMS (Point Information et Médiation Multi-Services)

de 14h30 à 16h30

le mercredi des semaines paires,
sur le parking de la salle polyvalente



La page de l'opposition *

UNIS POUR SAINT-JOUVENT

Nous vous souhaitons une bonne rentrée en espérant que vous avez toutes et tous passé un bel été (repos, découvertes, loisirs, festivités ou encore rencontres...).

Malheureusement, pour votre commune et nous-mêmes, élus de l'opposition, cet été a encore rimé avec **consternation**.

La majorité municipale actuelle entend vous convaincre qu'elle fait mieux que tout le monde et œuvre dans votre sens : Le sens du mieux vivre ensemble, le sens du développement communal, le sens de l'environnement, le bon sens économique... mais cela ne reflète en rien la vérité.

Des rubriques « objets trouvés », « recettes de saison » ou « chiens perdus » sur « Panneau Pocket » ainsi qu'un site internet flambant neuf créé pour pallier au manque d'accès au service public sont certes utiles mais ne suffisent pas à vous informer de la gestion et du devenir de votre commune. Nous pensons malheureusement que les personnes n'ayant pas accès ou n'étant pas familiarisées à ce type de **COMMUNICATION** se retrouvent laissées pour compte.

Malgré cela, et tout comme nous, vous ne pouvez que constater la forte augmentation du nombre de jours de fermeture de la mairie (service au public) ainsi qu'un turn-over continu du personnel administratif qui n'arrive plus à s'y épanouir.

Cependant, les problèmes de personnel ne nous concernent pas (dixit les élus de la majorité lors d'une réunion du conseil municipal) donc CHUUUUT!!! Tout en constatant ce mal-être, nous sommes impuissants dans les actions à mener, les personnes pouvant intervenir et faire bouger les choses restant à ce jour inactives et solidaires de la politique mise en place.

Quant à l'évolution des services de proximité depuis 2020, après la disparition du cabinet médical, la fermeture définitive du salon de coiffure, c'est le restaurant « Le 147 » qui vient de clore ses portes. Pour ce qui est de la boulangerie qui n'avait pu maintenir son activité, nous ne pouvons que remercier la Communauté de Commune ELAN de son investissement qui va faire revivre ce commerce dans les locaux dont elle est propriétaire et gestionnaire.

Vous noterez ici que votre municipalité actuelle préfère voir disparaître ses commerces de proximité et investir presque 600 000 € dans la restauration d'un bâtiment à usage majoritaire des réunions du conseil municipal et des célébrations des mariages que de sauver ce qui nous unit et maintien « le lien social ».

De plus, pour la deuxième année consécutive, votre école perd **encore** une classe. La municipalité qui se dit « sociale » ne sait pas créer l'attractivité pour sa commune. Les logements sociaux de la Communauté de Commune ELAN étant restaurés, ils vont séduire de nouvelles familles, un bel exemple à suivre pour votre majorité municipale.

Enfin, pour votre information, il faut savoir qu'à ce jour des élus participant aux décisions municipales ne résident plus sur SAINT-JOUVENT. Par conséquent, comment est-il possible de continuer à être élu, percevoir les indemnités de fonction et s'impliquer dans une collectivité sans en être administré,même si la loi l'autorise....

Notre équipe reste à votre disposition et écoute pour tout sujet vous préoccupant.

** Afin de respecter les droits de l'opposition, l'équipe de rédaction n'apporte aucune correction à cette page*

Manifestations prévues d'octobre à début janvier



Jeudi 5 octobre	Soirée cinéma « Sexygénéaires » à 20h30 organisée par la MAIRIE
Jeudi 26 octobre	Soirée théâtre à 20h30 organisée par la MAIRIE « Même les cons ont droit au bonheur »
Dimanche 29 octobre	Gala d'accordéon à 14h30 organisé par le COMITE DES FETES
Samedi 4 novembre	Repas organisé par les VIEILLES MECANIQUES
Dimanche 5 novembre	Marché mensuel organisé par la MAIRIE
Samedi 18 novembre	Soirée Beaujolais organisée par SAINT JOUV'EN FÊTE
Samedi 25 novembre	Plantation d'un arbre des naissances à l'arboretum, à 10h00 organisée par la Mairie
Samedi 2 décembre	Concours de belote organisé par CHAMBOUL'TOUT
Dimanche 3 décembre	Marché de Noël organisé par la MAIRIE
Samedi 16 décembre	Repas organisé par le FOOTBALL
Samedi 6 janvier	Cérémonie des vœux à 18h30 organisée par la MAIRIE

« Même les cons ont droit au bonheur »



Cette pièce raconte l'histoire d'une grande PDG qui dirige plus de 2500 personnes et décide, par manque de temps, de chercher un célibataire compatible à 100 % pour faire un enfant. Cet homme est dans son entreprise. La rencontre se fait dans le bureau avec cet employé un peu niais à l'accent particulier. Va-t-il accepter ? Va-t-il tomber amoureux ? Obtiendra-t-il une augmentation ?

Des bons mots, du suspense, des situations comiques poussées à l'extrême... Le rire est garanti du début à la fin ! « Aux bonheurs des planches » est une troupe de théâtre de Bosmie-l'Aiguille composée de deux acolytes qui se sont retrouvés pour faire partager leur passion du comique.